
Candidature Représentation du Comité Provence Alpes Côte d'Azur

à l'Assemblée Générale de la FFCK

Année 2026

L'Assemblée Générale élit annuellement les représentants.es régionaux.ales et leurs suppléants.es à l'Assemblée Générale de la FFCK, conformément aux statuts de la FFCK soit :

- Pour le collège I : 3 représentant.es élu.e.s au scrutin plurinominal majoritaire (majorité relative) à un tour par les membres du collège I ;
- Pour le collège II : 1 représentant.e élu.e au scrutin uninominal majoritaire à un tour par les membres du collège II ;
- Pour le collège III : 1 représentant.e élu.e au scrutin uninominal majoritaire à un tour par les membres du collège III .

Je soussigné(e) :

Nom : **Prénom :**

Club ou Membre Agrée * :

Fonction au sein de la structure:

Téléphone 1 : **Mail :**

Téléphone 2 : **N° de licence FFCK :**

et déclare me porter candidat à la représentation du Comité Régional à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Canoë-kayak :

Propose ma candidature au collège 1 : * Membres affiliés (club) :

Propose ma candidature au collège 2 : * Membres agréés :

Propose ma candidature au collège 3 : *Membres conventionnés :

(*Barrer les mentions inutiles)

Fait à :

Signature :

Le :

Date limite de candidature : **Vendredi 13 mars 2026**

A renvoyer complétée et signée par mail à l'adresse suivante :

secretariat@canoe-provencealpescotedazur.fr